

Compte-rendu du conseil d'école n°1 du mardi 6 novembre 2018 de 18h30 à 20h30

Ecole élémentaire Victor Hugo

Personnes présentes

Les enseignants : Mme Bouvier (directrice), M. Amzaleg, Mmes Arrillaga, Audiguier, Champigneulle, Chassagne, Lenoir, Peigné, Poumellec, Tournadre, Vazzoler, Villanueva, M. Prost, Mmes Rolland, Thinot.

Les représentants de la mairie : - Mme De Marcillac, Maire-Adjoint en charge de l'Education et de la restauration

- Mme Hannebelle, conseillère municipale

- M. Girard, responsable des Projets Numériques à la Direction de la technologie et de l'innovation numérique

La déléguée départementale de l'Education Nationale : Mme Tachot

Les représentants de parents d'élèves : M. Ravetier et Mmes Thomas, Zaouter, Lesobre, Hebert (PEEP)

Mmes Quentel, Carayol, Froment, Deseez, Yagoubian, Nadot, Harb, Fedane,

Lebleu (FCPE)

Personnes excusées : Mmes Mariani et Pitard (enseignantes)

La séance débute à 18h30.

Préambule : Il est convenu que le procès-verbal du conseil d'école sera rédigé par l'une des fédérations et qu'il fera l'objet d'une validation des têtes de listes et de Mme le maire-adjoint avant diffusion aux parents.

Fonctionnement du Conseil d'école

Lors d'un conseil d'école, il doit y avoir les enseignants, les fédérations et dans cette instance, il doit y avoir autant de classes qu'il n'y a d'enseignants et de parents d'élèves. Il y a également des représentants de la mairie.

Rentrée scolaire 2018-2019

L'effectif est de 342 élèves et 17 enseignants, répartis en 14 classes. Cela fait une moyenne de 26,30 élèves en intégrant la classe ULIS.

Remarque : les effectifs baissent un peu. La priorité a été donnée, comme dans les priorités nationales, à des petits effectifs dans les classes de CP.

CP : Mme Peigné : 22 élèves ; Mme Villanueva : 24 élèves

Mme Poumellec : 23 élèves

CE1 : Mme Arrillaga : 29 élèves, Mme Chassagne: 29 élèves

CE1/CE2 : Mme Mariani : 24 élèves

CE2 : Mmes André/Pitard: 29 élèves ; Mme Champigneulle : 28 élèves

CM1 : Mmes Lenoir/Audiguier : 26 élèves ; Mmes Rolland/Thinot : 26 élèves

CM1/CM2 : Mme Tournadre: 22 élèves (9 CM1 et 13 CE2) ; M. Amzaleg : 26 élèves ; M. Prost : 25 élèves

Dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) : 9 élèves qui sont intégrés dans les classes.

D'autres personnes de l'Education Nationale interviennent à Victor Hugo :

- 4 Accompagnants d'Elèves en Situation d' Handicap (AVS) : elles apportent une aide à des élèves de l'école. Il y a également une AVS Co (auxiliaire de vie collectif) pour accompagner les élèves du dispositif ULIS.

- 1 enseignante pour 2 élèves allophones nouvellement arrivés en France. L'objectif de ce dispositif est d'assurer un enseignement intensif du français en coordination avec les activités de leur classe d'accueil. Cette enseignante vient à l'école tous les jours.

- le Rased : Réseau d'Aide Spécialisée des Enfants en Difficultés. L'enseignante spécialisée Mme Renaud est partie à la retraite et son poste n'a pas été pourvu. Mme Suarez intervient pour les écoles de Chatou, avec Mme Mevel, psychologue.

- Cours Elco (enseignements de langue et de culture d'origine). Mme Boumagouda, intervient les mercredis pour des cours d'arabe algérien de 13h30 à 16h30. Elle prend en charge plusieurs élèves venant de différentes écoles de Chatou, dont 9 élèves de Victor Hugo.

Il n'y a pas de cours de portugais cette année à Victor Hugo.

- Une assistante de langue anglaise intervient dans les classes de CP et de CE1 (sur la demande des enseignants).

Apprentissage de l'allemand en CM1 par Mme Lenoir qui a une habilitation à enseigner l'allemand. Il s'agit d'une initiation qui est poursuivie en CM2 par Mme Fottinger, professeur d'allemand au collège Paul Bert.

La rentrée en musique :

2 artistes des Jeunesses Musicales de France (JM France), sont venus dans l'école et ont montré un extrait de leur spectacle 'La Belle au Bois Dormant'. Les enfants ont pu assister au spectacle et poser des questions aux artistes.

Plan Numérique

Le plan numérique commencera dès cette année et s'étalera jusqu'en 2021. La ville de Chatou et les enseignants continuent à sensibiliser les enfants au bon usage des écrans. La ville s'associe avec l'association « 10 jours pour voir autrement ». Les outils numériques font partie du programme et la ville de Chatou répond à cette attente en s'engageant à équiper les écoles en outils adéquats selon les besoins.

Ce plan numérique se fera en 2 étapes :

1/ atelier de co-création (parents d'élèves, enseignants, les représentants de l'Education Nationale...)

2/ pour chaque établissement, une rencontre avec les directeurs et/ou les référents numériques afin d'établir une liste des besoins.

Pour Victor Hugo, il y a 4 priorités : VPI, un PC portable (pour la salle 16), la classe mobile (une armoire mobile) dans laquelle il y aura des tablettes ; usage ponctuel mais partagé), des outils de robotique avec pour objectif d'apprendre la programmation avec les élèves.

Plusieurs actions concernant les équipements ont été actées dès 2018 :

* Equipement en tablettes pour les écoles de maternelles

* Test des classes mobiles. Le matériel sera testé avec les enseignants avant d'être commandé pour une généralisation en 2019

* 2 déploiements de VPI cette année. Toutes les classes dont l'enseignant le souhaite seront équipées en VPI d'ici quatre ans.

* Une maintenance spécifique va accompagner enseignants et directeurs (sur les postes Mairie et sur les postes école).

Volet infrastructures :

* La fibre optique : le raccordement de l'école va être effectué dans les prochains jours.

* Le wifi : le marché va également être attribué prochainement. Le déploiement s'effectuera à Noël.

*Outils de robotiques

* Mutualisation entre les écoles

* Equipement de PC (portables)

* Impression couleur : demande récurrente dans plusieurs établissements. Il est difficile de répondre à cette demande de manière rapide. Chaque établissement aura désormais un quota d'impression couleur à Marconi (Direction de l'éducation). Les modalités resteront à préciser. Cela permettra de répondre à une partie de la demande.

Il s'agit d'un plan massif, avec un effort important afin que toutes les classes soient équipées d'ici quatre ans.

L'équipe enseignante remercie la Mairie de cette volonté et engagement.

Cantine/travaux/équipements

Les travaux ont commencé début novembre et l'ouverture du réfectoire est prévue pour le 7 janvier 2019. L'agencement du nouveau réfectoire sera à l'identique de l'agencement initial. Les repas sont pris actuellement dans

la salle Vestris et le fonctionnement temporaire se déroule bien. Suite aux expertises effectuées, le bâtiment est en bon état général de solidité. Les corniches et couvertines seront entièrement renouvelées au cours de l'année 2019.

Remise en peinture de la salle 16.

Etude sur la modification de la sonnerie de l'école, avec notamment une différenciation des sonneries incendies/confinement.

La porte d'entrée et celles du préau ont été changées. Les rideaux occultants ont été installés en septembre 2018 ce qui permet une bonne utilisation du matériel de vidéo- projection. Aménagement de l'espace vert de la cour, après retrait du pommier (arbre mort).

Les enseignants et la directrice ont remonté le fait que les racines des arbres commencent à ressortir fortement ce qui peut entraîner une chute. La Mairie en a pris note.

Demande de la directrice / enseignante

Est-il possible de créer une porte communicante entre la classe de Mme Peigné et la classe adjacente afin de pouvoir assurer la surveillance des enfants lorsque Mme Peigné doit accueillir des personnes extérieures lors de l'absence de la directrice. Cette classe étant la plus proche de l'entrée du bâtiment.

Activités périscolaires : garderie du matin, études surveillées

La garderie est encadrée par le coordinateur de l'école Victor Hugo, M. Kevin Lepuil, les adjoints et 2 ATSEM.

Les études surveillées sont revenues à un ratio de 1 enseignant pour 20 enfants, avec un prolongement jusqu'à 18h30.

Les enseignants notent la différence dans la qualité des conditions de travail.

L'accueil du matin pour les fratries commence à 8h10 (contre 8h15 avant), et le soir, la garderie est de 16h30 à 16h45. La garderie de fratrie est gratuite.

Rappel Mairie : Un règlement va être renvoyé aux familles avec des modifications, suite à de nombreuses incivilités dans l'usage du service public (dépôt d'enfants non inscrits au centre de loisirs par exemple).

En début d'année : 50% d'augmentation des demandes en centre de loisirs dans les bas de Chatou. Solution : augmentation du nombre de places en début d'année ; désectorisation également. Dès la troisième semaine, le centre de loisirs a pu accueillir toutes les familles. La surfacturation des repas non réservés va augmenter. Une campagne d'information sera faite à ce sujet par la Mairie.

Monsieur le Maire et Mme de Marcillac ont donné leur accord afin que le chemin de Traverse soit balisé le jour de la kermesse car les deux écoles (Victor Hugo et Chardrottes) envisagent d'organiser leur(s) kermesse(s) le même jour.

Stationnement

Restructuration du stationnement. La rue Brimont va passer en zone bleue ce qui compromet le stationnement du personnel qui vient travailler à l'école en voiture.

Les élections des représentants de parents d'élèves

Elles ont eu lieu le Vendredi 12 octobre 2018 de 7h45 à 11h45. Les votes par correspondance ont largement été privilégiés.

Sur 576 inscrits, 296 parents ont voté, soit un taux de participation de 51,39% (46,39 % en 2017/2018).

Résultats : FCPE : 157 votes soit 56,27 % des suffrages exprimés - 8 sièges pourvus

PEEP : 122 votes soit 43,73 % des suffrages exprimés - 6 sièges pourvus

Un vote électronique serait souhaitable comme nouveau dispositif.

Coopérative scolaire : (Office Central de la Coopération à l'Ecole - OCCE)

Chaque année, un compte rendu financier fait apparaître le bilan. Il est approuvé et signé par des vérificateurs aux comptes, enseignants et parents extérieurs à la gestion, qui attestent la régularité et la bonne tenue des comptes.

Au 31 août 2018, le solde était créditeur de 3710,16 euros.

La participation libre et volontaire des familles a rapporté cette année 8513 euros. A la mi-octobre, il y avait la somme de 12 223,16 euros.

Les enseignants remercient les familles pour cette participation financière.

Sont prévus pour 2018/2019 :

- Les abonnements par classe (65 euros par classe) : J'aime Lire, Un Jour une actu, Les Belles histoires, Le Petit Quotidien
- Projet « C'est mon livre », classe de Mme Tournadre. Les enfants vont écrire un livre qui sera édité (le livre revient à 7 euros par enfant)
- Adhésion + achat des livrets au concours mathématiques Kangourou/Koala (3 euros par livret)
- les entrées au cinéma du projet « Ecole et Cinéma » - 2,50 euros par enfant inscrit au dispositif
- les sorties pédagogiques liées aux projets des classes

En plus de la coopérative, la ville alloue une somme par école et par année civile pour financer prestations culturelles, sorties pédagogiques et transports - somme allouée pour 2018 : 6861 euros (environ 20 € par enfant)

Association des Parents d'élèves « Les P'tits Victoriens »

C'est une association de parents d'élèves hors fédérations, créée en Janvier 2016. Elle apporte un financement complémentaire à l'OCCE, en organisant des manifestations autour de la vie de l'école et des enfants : goûters, loto, kermesse de fin d'année ...

Par le biais de ces manifestations, elle anime la vie de l'école en créant des liens enfants-parents-enseignants.

Les bénéfices réalisés sont reversés à la coopérative de l'école sous forme de matériels, de participation en partie aux sorties scolaires. L'association a décidé d'octroyer un montant par enfant (8 euros par enfant). L'association a financé l'achat cette année d'une tablette et d'un répartiteur multi-média pour l'école, en concertation avec les enseignants.

Prochain événement : Le Loto (début mars)

Kermesse : le vendredi 28 juin 2019. En premier lieu, il reste à définir un thème commun.

Les évaluations nationales CP et CE1

Elles ont eu lieu du 17 septembre au 28 septembre 2018. Deux livrets de français et 1 livret de mathématiques en **CP** et pour les enseignants un guide avec des consignes à donner et des temps à respecter.

L'objectif de ces évaluations est de donner un aperçu des compétences de chaque élève et donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser. En **CP**, les évaluations étaient surtout axées sur la phonologie, lettres, syllabes et compréhension. En mathématiques, il n'y a pas eu de résolutions de problèmes, mais de la numération, ordonner des nombres, les comparer, les dénombrer. La compréhension orale, le langage oral et la graphie n'apparaissent pas dans ces évaluations.

Pour les **CE1** : compréhension orale et écrite, écrire des syllabes et des mots courants, évaluation orale de mots et d'un texte dans un temps donné. Test de fluence d'une minute (compter le nombre de mots que les enfants parviennent à lire en une minute ; l'enseignant note les mots corrects et les mots incorrects et établit une moyenne). La fluidité de lecture aide forcément à la compréhension. En mathématiques, résolution de problèmes, géométrie, nombres de 0 à 100.

Les enseignants précisent qu'il est difficile de faire un bilan global de ces évaluations car certains enfants n'ont pas pu finir leurs évaluations (gestion du temps et de l'espace, exercices parfois répétitifs ou trop nombreux). Comme toute évaluation, certains exercices sont révélateurs, et d'autres moins, et pas toujours en adéquation avec les compétences acquises dans les classes inférieures. Les résultats sont saisis par les enseignants pour tous les enfants et pour tous les exercices. Une fiche sera transmise aux parents avec le seuil atteint en français et en mathématiques, avec un seuil d'alerte (élève à besoins) et un seuil de vigilance (élève fragile ou en difficulté). Les parents qui le souhaiteront pourront rencontrer les enseignants.

Prochaines évaluations en février 2019

Règlement intérieur

L'avenant est soumis. Après lecture, le règlement est validé par les membres présents.

Présentation des principaux projets de classe

Classe de découvertes pour deux classes de CE1 : sur le thème des **Contes**, du 13 au 17 mai 2019, en Vendée pour les classes de Mme Chassagne et de Mme Arrillaga.

Art, culture et citoyenneté pour les classes de CE2 (Mesdames André/Pitard, Mme Champigneulle) et la classe **CE1/CE2** (Mme Mariani).

Enfants et parents assisteront à des représentations théâtrales. 81 élèves de Victor Hugo sont concernés par ce projet. Un professeur de chant viendra travailler avec les élèves ainsi qu'une comédienne. Trois spectacles sont prévus. Le premier aura lieu le 13 novembre 2018 : « Le Mystère de l'Or Brun », mis en scène par Béatrice Bergeot dans la salle Catinat de Chatou.

Le 29/01/2019 : « Comment tu t'appelles ? », au Centre Jean Vilar de Marly le Roi, à 20 heures.

Des ateliers de pratique musicale et théâtrale pour la création d'un spectacle citoyen et musical à partir de l'album « C'est le droit des enfants » de Dominique Dimey. Des ateliers avec les partenaires culturels catoviens : Musée Fournaise, Médiathèque, Conservatoire, Galerie Bessières. Les enseignants remercient la Mairie pour sa participation financière, ainsi que la DSDEN (classes Pacte), l'OCCE Victor Hugo ainsi que l'association les Petits Victoriens.

CM1/CM2 : projet novateur et fédérateur, la lecture étant au cœur de ce projet. Etude des genres littéraires, comprendre un schéma narratif, mettre en lien la lecture et l'écriture, savoir produire un récit (nouvelles, narration...), comprendre les métiers du livre. L'idée est qu'en écrivant un livre, cela suscite l'envie de lire et valorise l'élève en le rendant participant actif.

En mai : utiliser un logiciel afin de poster des documents et aider à mettre en page le produit fini pour décider de la couverture, la mise en page, la place réservée aux illustrations jusqu'à la 4ème de couverture. L'objectif est que chaque enfant à la fin de l'année, ait un exemplaire du livre de sa classe.

Sortie au Salon du Livre le 29 novembre à Montreuil. 5 classes sont concernées. L'objectif étant de rencontrer des auteurs, acheter des livres pour la classe.

CP : Travail sur 4 éléments cette année (air, terre, eau et feu). Les enfants seront sensibilisés au recyclage et à l'environnement.

Dispositif ULIS : Une action de solidarité pour le Tchad, va être lancée la semaine du 12 novembre, avec du matériel scolaire à apporter + une vente de gâteaux le jeudi 29 novembre. Trois classes sont à l'initiative de ce projet solidarité laïque.

L'opération pièces jaunes sera relancée. L'exposition sur le recyclage de la classe Ulis de l'année 2017/2018 sera exposée à la médiathèque de Chatou.

Calendrier :

20 décembre 2018 – Portes ouvertes avec de petits moments dans les classes, le soir. Sac bi-matière sera remis aux enfants. Chaque sac comportera des impressions de dessins réalisés par les élèves.

25 mai 2019– Chorale de l'école de 10h à 12h

Kermesse 28 juin 2019

Dates des prochains conseils d'école

19 février 2019 à 18h30

6 juin 2019 à 18h30

Fête du sport

Initiative du Ministère de la Jeunesse et du Sport.

A Chatou l'**Ecole Catovienne d'Arts Martiaux** a proposé une initiation aux élèves cette année. Introduction sur l'histoire et les valeurs liées aux arts martiaux et de la pratique (petits enchaînements). Chaque élève a reçu une photo de ce moment. Trois classes ont pu en profiter (classes de Mmes Tournadre/Audiguier, Mme Arrillaga et M. Prost). Cette initiative a été appréciée par les élèves et les enseignants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.